



**Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Les Éditions de la nouvelle plume
Le 29 octobre 2024 à 19 h 00
Via Zoom**

- Présences : Laurier Gareau, Raoul Granger, Mychèle Fortin, Richard Lapointe, Jean-Marie Michaud, Pierre Minkala-Ntadi, Simone Verville, Sophie Gareau-Brennan, Madeleine Blais-Dahlem, Shannon Lacroix, Jean Malette, Michael Poplyansky, Claude-Jean Harel, Ousmane Ilbo Mahamane, Frédéric Dupré, Maud Beaulieu
- Président d'assemblée : Roger Gauthier
- Observateurs : Andreas Krebs de PCH, Raphaële Frigon de Radio-Canada
- Employé : Jean-Pierre Picard, direction éditoriale

1. Mot de bienvenue et nomination d'un président d'assemblée

- Laurier Gareau souhaite la bienvenue à cette 41^e assemblée générale annuelle.
- Laurier Gareau explique qui est membre et qui est observateur. Lors de la fondation des Éditions Louis Riel en 1984, quiconque achetait une part de 50\$ devenait sociétaire de la maison. Avec la transformation en Nouvelle plume, en 1996, cette exigence a été abandonnée et depuis, toute personne qui fait du bénévolat au sein de la maison en devient automatiquement sociétaire, comme par exemple, les membres du conseil d'administration, qui ont droit de vote et de parole. Les auteurs publiés sont aussi automatiquement membres de la coopérative.
- La rencontre est enregistrée pour fins de procès-verbal. Personne ne s'y objecte.
- Laurier Gareau demande une résolution pour accepter Roger Gauthier comme président d'assemblée.
- Laurier Gareau indique qu'au moment d'adopter les résolutions, Roger Gauthier demandera si quelqu'un s'objecte à l'adoption plutôt que de demander un vote.

Résolution 29-10-2024-1 : Il est proposé d'accepter Roger Gauthier comme président d'assemblée.

Proposée par : Raoul Granger
Secondée par : Madeleine Blais-Dahlem
Adoptée à l'unanimité

Roger Gauthier, président d'assemblée, demande une résolution pour proposer Maud Beaulieu comme secrétaire d'assemblée.

Résolution 29-10-2024-2 : Il est proposé d'accepter Maud Beaulieu comme secrétaire d'assemblée.

Proposée par : Mychèle Fortin

Secondée par : Laurier Gareau

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution 29-10-2024-3 : Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

Proposée par : Sophie Gareau-Brennan

Secondée par : Raoul Granger

Adoptée à l'unanimité

Maud Beaulieu fait remarquer que l'ordre du jour ne contient pas de numéro 5. Laurier Gareau indique que le rapport de la direction éditoriale deviendra le point 5.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 octobre 2023

-Laurier Gareau lit les résolutions adoptées, à la demande du président d'assemblée.

Résolution 29-10-2024-4 : Il est proposé d'adopter le procès verbal de l'AGA du 30 octobre 2023.

Proposée par : Laurier Gareau

Secondée par : Richard Lapointe

Adoptée à l'unanimité

4. Rapport du président

-Laurier Gareau donne les grandes lignes de son rapport, notamment le revirement de la situation financière et les quatre publications de la dernière année.

-Maud Beaulieu demande si on sait pourquoi seulement deux écoles ont accueilli les ateliers scolaires. Laurier Gareau explique que le climat d'incertitude entourant la négociation de la convention collective des enseignants a rendu les horaires et la planification imprévisibles.

-Frédéric Dupré recommande que les ÉNP adoptent une stratégie pour renflouer les réserves. Laurier Gareau répond qu'il y a maintenant 30k comme dépôts à terme. Il croit que ceux-ci ne devraient pas être sollicités car il y a suffisamment de fonds en place pour couvrir les dépenses courantes. Frédéric Dupré indique qu'il voit 22,9k en dépôt à termes dans le bilan financier. Laurier Gareau indique que 10k ont été ajoutés depuis dans un autre dépôt à terme.

Résolution 29-10-2024-5 : Il est proposé de recevoir le rapport du président.

Proposée par : Laurier Gareau

Secondée par : Claude-Jean Harel

Adoptée à l'unanimité

5. Rapport de la direction éditoriale

-Jean-Pierre Picard indique qu'il a encadré le travail d'édition des livres qui étaient en cours de production au moment de son arrivée en poste. Il s'est ensuite attardé à développer un logo pour le 40^e anniversaire des ÉNP. Il se félicite de la vingtaine de manuscrits soumis pour publication en 2024-2025 suite à un appel.

-Pierre Minkala-Ntadi note que 5 titres seront publiés pendant l'exercice 2024-2025, alors qu'il croyait que les ÉNP publiaient 4 titres seulement chaque année. Le directeur éditorial et le président expliquent que trois des cinq titres à publier sont des livres jeunesse, dont le travail d'édition et de publication est moins coûteux.

-Madeleine Blais-Dahlem félicite l'initiative des fiches pédagogiques gratuites comme moyen d'appuyer les enseignants, car elles exigent moins de temps de préparation pour ces derniers que les anciens guides pédagogiques. Le directeur éditorial dit que les fiches pédagogiques seront mises en évidence lors du congrès national des enseignants en immersion en novembre à Regina.

Résolution 29-10-2024-6 : Il est proposé de recevoir le rapport de la direction éditoriale.

Proposée par : Mychèle Fortin

Secondée par : Pierre Minkala-Ntadi

Adoptée à l'unanimité

6. Rapport financier audité 2023-2024

-Maud Beaulieu rappelle que le président a indiqué pendant l'AGA 2023 que le ministère de l'Éducation avait confirmé le versement à venir de 15k en cours d'exercice. Elle demande d'où proviennent les autres 14k pour le total de 29k affichés au titre de subventions en provenance du ministère. Laurier Gareau explique que la différence provient de fonds reportés de l'année précédente.

-Raoul Granger réitère ce que Laurier a énoncé précédemment, soit qu'il ne devrait pas être nécessaire de piger dans les réserves pendant le prochain exercice.

-Jean-Marie Michaud félicite l'administration pour les résultats financiers. Il demande là où il a fallu couper pour atteindre ces résultats. Laurier Gareau explique que la décision d'avoir une direction éditoriale à mi-temps, ainsi que beaucoup de temps consacré bénévolement par lui-même et Simone Verville ont contribué à ce résultat.

Résolution 29-10-2024-7 : Il est proposé d'adopter les rapports financiers audités 2023-2024.

Proposée par : Raoul Granger

Secondée par : Claude-Jean Harel

Adoptée à l'unanimité

7. Nomination d'une firme de vérificateurs pour 2024-2025

-Laurier Gareau indique que le travail de la firme JMD est satisfaisant, mais que leurs tarifs ont augmenté et que le CA devrait voir s'il peut en obtenir de meilleurs.

-Claude-Jean Harel demande quel est le tarif de JMD? Laurier Gareau indique que le tarif est passé de 3 900\$ l'année précédente à 4 500\$ cette année. Claude-Jean Harel croit que ces montants sont dans la fourchette habituelle des organismes sans but lucratif.

Résolution 29-10-2024-8 : Il est proposé que le nouveau conseil d'administration fasse un appel d'offres auprès d'au moins 3 firmes de vérificateurs pour l'exercice 2024-2025.

Proposée par : Laurier Gareau

Secondée par : Raoul Granger

Adoptée à l'unanimité

8. Prévisions budgétaires 2024-2025

-Le président explique la hausse prévue au chapitre des salaires par l'embauche d'une personne pour vaquer au travail de bureau. Présentement, cette personne travaille à raison de 10 heures par semaine, mais ceci pourrait monter à 20 heures par semaine selon les subventions en provenance de Patrimoine canadien.

-Frédéric Dupré recommande de placer les surplus, en total ou en partie, dans le fonds de réserve.

-Raoul Granger félicite l'administration pour le redressement financier. Il note qu'une seule ligne budgétaire a vu une hausse des dépenses par rapport aux prévisions adoptées en début d'exercice.

Résolution 29-10-2024-9 : Il est proposé de recevoir les prévisions budgétaires 2024-2025.

Proposée par : Laurier Gareau

Secondée par : Madeleine Blais-Dahlem

Adoptée à l'unanimité

9. Programmation 2024-2025

-Le directeur éditorial fait la nomenclature des livres à publier en 2024-2025. Il indique adopter une nouvelle approche pour faire la promotion des publications, en utilisant les réseaux sociaux et des publicités ciblées.

-Laurier ajoute qu'un projet de développement d'un 14^e manuscrit pour la collection eSKapade est en vue, en attente de la subvention du ministère de l'Éducation. Le développement de fiches pédagogiques devrait se poursuivre. Il espère que le projet Fantascript (magazine d'art littéraire et visuel en ligne) puisse être remis sur pied, en collaboration avec le Conseil des écoles fransaskoises.

-Jean-Marie Michaud souhaite des précisions sur la production de livres audio. Jean-Pierre Picard souligne que son livre *Un petit bar de village et autres nouvelles sans conséquences* est en cours de production (une décision prise avant son entrée en poste). Le lancement est prévu après les Fêtes. Il mentionne aussi les huit e-pub produits pour les livres d'Hélène Flamand (livre illustré et l'audio) dans la collection P'tits copains.

10. Élection des membres du Conseil d'administration pour 2024-2025.

-Le président d'assemblée demande s'il y a des propositions d'un comité de recrutement. Laurier Gareau indique que Yves Lafond et Jean-Marie Michaud acceptent

de renouveler leur mandat. Il nomme ensuite les cinq personnes qui ont accepté de s'y joindre.

-Le président d'assemblée demande si deux autres personnes souhaitent proposer leur candidature. Aucune proposition de l'assemblée.

Résolution 29-10-2024-10 : Les personnes suivantes sont acclamées comme membres du conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025: Jean-Marie Michaud, Yves Lafond, Denise Sirois, Shannon Lacroix, Claude-Jean Harel, Ousmane Ilbo Mahamane, Michael Poplyansky.
Proposée par : Frédéric Dupré
Secondée par : Madeleine Blais-Dahlem
Adoptée à l'unanimité

11. Questions des membres

-Maud Beaulieu note que Laurier Gareau n'apparaît pas sur la liste des membres du CA. Laurier Gareau considère qu'il est temps de laisser sa place après huit ans aux commandes. Il se dit prêt à appuyer le nouveau CA pour la transition pendant six mois. Laurier Gareau se félicite des nouvelles sources de financement décrochées depuis son arrivée, ainsi que de l'intérêt des auteurs de l'Ouest et du Nord, comme en témoignent les nombreuses soumissions de manuscrits.

-Laurier Gareau mentionne que Raoul Granger aussi ne siègera plus au CA, de même que Mychèle Fortin et Estelle Bonetto.

-Frédéric Dupré félicite le nouveau conseil d'administration et ajoute que la Coopérative des publications fransaskoises, dont il est directeur général, est prête à appuyer les ÉNP et le nouveau CA.

-Madeleine Blais-Dahlem mentionne la pertinence de ne pas détruire de livres, comme en témoigne le fait que sa pièce *La maculée*, publiée en 2012, est au centre d'un nouveau projet artistique, et qu'il sera utile de pouvoir y vendre des livres.

-Madeleine Blais-Dahlem fait valoir que la Saskatchewan Writers Guild offre une bourse intéressante pour les auteurs, et qu'elle s'engage à faire en sorte que les auteurs fransaskois en soient informés et y postulent.

-Roger Gauthier rappelle qu'il est possible de faire un don au fonds dédié aux ÉNP à la Fondation fransaskoise.

-Madeleine Blais-Dahlem est d'avis qu'une résolution devrait être adoptée pour souligner la contribution de Laurier Gareau. Aucune suite formelle n'est donnée à cette suggestion.

12. Levée de la réunion:

Maud Beaulieu propose la fin de la soirée à 20h35. Laurier Gareau invite les membres du CA à rester en ligne pour répartir les postes au sein du nouveau CA et pour nommer les nouveaux signataires.